



Chamouille, le 31 mars 2020

## Informations.

L'épidémie du CORONAVIRUS est malheureusement toujours très active et les semaines à venir seront très difficiles. Certains hôpitaux sont proches de la saturation ou déjà saturés. Les personnels soignants font preuve d'un professionnalisme remarquable et font beaucoup de sacrifices jusqu'à parfois payer lourdement leur engagement pour les autres.

Dans ce contexte très particulier, j'ai été informé et je m'en suis aussi rendu compte par moi-même que quelques-uns d'entre nous ne tenaient absolument pas compte des gestes barrières et des directives de confinement imposés. Ces personnes continuent de se rendre dans d'autres domiciles comme si de rien n'était, voisins, familles et de surcroît chez des gens âgés, donc à risque.

Ces attitudes sont inadmissibles et peuvent avoir des conséquences dramatiques. Personne ne va mourir s'il ne voit pas ses enfants (adultes), ses parents ou ses grands-parents pendant quelques semaines. Par contre, on peut les faire mourir en moins d'une semaine en les contaminant, hier, 1 mort toutes les 3 minutes en France. N'oublions pas que nous pouvons être porteur sain de la maladie. Les gens qui sont confrontés à ce problème sont en devoir de refuser ces visites. Nous sommes à la campagne, nous pouvons nous aérer facilement, les personnes d'un même domicile peuvent se promener ensemble dans un rayon d'un kilomètre, une heure par jour. Cela est tout à fait supportable.

D'autre part, j'ai appris par la presse la mise à disposition par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Aisne du site de Cap'Aisne à la Croix Rouge. Je n'ai pas été informé au préalable par le département, ni par la préfecture, situation que j'ai déplorée auprès de Monsieur le secrétaire général de la Préfecture. Il s'agit d'une réquisition et nous ne pouvons pas nous opposer à cette décision.

Le site de Cap'Aisne, dès la fin de semaine, accueillera donc des malades du Covid-19 ne possédant pas de logement et dont l'état de santé ne nécessite pas d'hospitalisation.

Les malades seront confinés et n'auront pas le droit de sortir du site.

Je vous tiendrai informé sur ce sujet.

Le souhait que je formule aujourd'hui est que vous passiez vous et votre famille cette pandémie sans dommage et que nous nous retrouvions tous le 14 juillet pour faire la fête.

***Respectez les gestes barrières, restez chez vous.***



Le Maire,  
Francis LÉAUTÉ

**L**e Coronavirus s'étend et les initiatives de prise en charge des malades aussi. ainsi, accompagnée par la direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne, la Croix-Rouge lance un appel. Il s'agit de réunir les bonnes volontés qui voudraient participer à la mise en place d'un centre d'accueil pour malades du covid-19 ne disposant pas de logement.

*« Dans le cadre de la gestion de l'épidémie en cours sur le Covid-19, la Croix-Rouge française, en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics, s'est organisée pour pouvoir répondre à cette crise. Plusieurs missions, issues du quotidien de l'association, ont été revues pour pouvoir s'adapter à la prise en charge de personnes en situation d'isolement sanitaire permettant de protéger des personnes ayant été contaminées et ne disposant pas de domicile personnel et dont l'état ne nécessite pas une hospitalisation ».*

C'est dans ce cadre que la Direction départementale de la Cohésion sociale de l'Aisne a confié à la Croix-Rouge française l'ouverture en urgence d'un centre d'hébergement spécialisé pour des personnes malades sans gravité et n'ayant pas de logement. *« Pour l'heure nous en*

*sommes au début rien n'est monté, mais nous sommes preneurs de toutes les bonnes volontés »*, rappelle la déléguée régionale de la Croix-Rouge, Héloïse Cohen-Tanugi.

.....  
**De nombreuses professions sont sollicitées pour créer et faire tourner ce centre d'accueil**

Le lieu d'accueil devrait voir le jour à Chamouille dans les locaux de Cap'Aisne. *« Pour le faire fonctionner nous avons besoin de ressources hu-*

*maines pour permettre son ouverture. il faut des médecins, des infirmières, des aides-soignantes, des travailleurs sociaux (assistante sociale, éducateur spécialisé...) de veilleurs, et toute personne souhaitant participer à la prise en charge de personnes vulnérables ».* La Croix-Rouge compte sur chacun pour permettre au centre d'ouvrir rapidement. ■

**SAMUEL PARGNEAUX**

Pour toute information, renseignement manifestation d'intérêt, merci de contacter Héloïse Cohen-Tanugi, assistante de délégation régionale Hauts-De-France Tél. 60 12 82 00 ou 06 76 51 85 heloise.cohen-tanugi@croix-rouge.fr

## LE DISPOSITIF CROIX-ROUGE CHEZ VOUS

Un dispositif s'adresse désormais aux personnes vulnérables confinées en situation d'isolement social. Pour sortir de cet isolement il faut appeler le 09 70 28 30 00 sept jours sur sept de 8 heures à 20 heures. Les personnes concernées pourront bénéficier d'une écoute, d'un soutien psychologique, d'information sur la situation et auront la possibilité de commander des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge. L'association caritative indique que les personnes vulnérables isolées peuvent voir leurs difficultés s'aggraver avec les mesures de confinement. *« La Croix-Rouge fidèle à sa mission historique d'assistance et de protection propose un dispositif au service du lien social ».*